



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2026

Avis public est par la présente donné de ce qui suit :

Le 15 décembre 2025, le Conseil municipal du Village d'Abercorn a adopté le calendrier des séances ordinaires suivant pour l'année 2026:

Lundi le 12 janvier à 19 h
Lundi le 19 janvier à 19 h 30
Lundi le 9 février à 19 h
Lundi le 9 mars à 19 h
Mardi le 7 avril à 19 h
Lundi le 4 mai à 19 h
Lundi le 1^{er} juin à 19 h
Lundi le 6 juillet à 19 h
Lundi le 10 août à 19 h
Lundi le 14 septembre à 19 h
Mardi le 6 octobre à 19 h
Lundi le 2 novembre à 19 h
Lundi le 7 décembre à 19 h
Lundi le 14 décembre à 19 h 30

Les séances auront lieu à l'hôtel de ville situé au 10, rue des Églises Ouest à Abercorn.

Donné à Abercorn, ce 19 décembre 2025

Me Jean-François Grandmont, OMA
Directeur général et greffier-trésorier